

Ministère  
de l'Intérieur.

Paris, le 22 juillet 1846 <sup>426</sup>

Direction  
DES  
Beaux-Arts.

1<sup>er</sup> Bureau  
BEAUX-ARTS.

Département

Académie Royale de  
France à Rome

approbation du  
Bordereau récapitulatif  
des Recettes et dépenses  
des Etablissements, du  
1<sup>er</sup> avril au 31 mai  
1846

Monsieur le Directeur, J'ai reçu joint  
à votre lettre du 18 Juin dernier le Bordereau  
Récapitulatif des Recettes et Dépenses  
de l'Académie Royale de France à Rome  
du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 1846, présentant

En recette	20000 = ""
En dépense	20439 = 10
Excédant de dépenses	439 = 10

Ce bordereau, appuyé des pièces  
justificatives des paiements effectués par  
vous, a été reconnu exact et se voit  
revêtu de mon approbation.

Aguez, Monsieur le Directeur,  
l'assurance de ma considération très  
distinguée.

Le Ministre,  
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur

Duquesne

M. le Directeur de l'Académie Royale de France à Rome